

Cérémonie de Saint - Éloi

Mercredi 27 novembre 2019 à 16h

Salle des Fêtes

Allocution de M. Fabien THIEME

Maire de Marly

Vice-président de Valenciennes Métropole

Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir de vous voir réunis ce jour, pour ce moment de convivialité issu de la tradition métallurgiste de notre pays, notre région.

Si, au fil des décennies, les fêtes patronales et de corporations ont eu tendance à disparaître, nous avons toujours à cœur, ici même, à Marly, de continuer à faire vivre ces moments. Et ce, afin d'honorer celles et ceux qui s'investissent au bénéfice de la population.

Vous tous :

- agents des services administratifs, techniques et du pôle Action Sociale de la Ville de Marly,
- de la Police Municipale,
- sans oublier les pôles éducatifs, sportifs et culturels,

savez en effet ce que représente de travailler au contact des administrés.

Or, ces derniers mois, le projet de loi de transformation de la Fonction publique initié par le Gouvernement est venu jeter l'ombre de la précarité sur des statuts que l'on disait protégés, associés à la notion de sécurité de l'emploi.

Des attaques d'une ampleur inégalée sont menées en direction de la Fonction publique dans son ensemble, destinées à désarmer à la fois les usagers et les agents.

Cela passe, entre autres, par :

- la privatisation voire l'abandon de missions fondamentales de la Fonction publique ;
- le recours aux contrats avec, pour objectif, une diminution drastique du nombre de titulaires ;
- l'introduction de la rupture conventionnelle y compris pour les titulaires ;
- la réduction des moyens de défense des agents (suppression des CHSCT, réduction des commissions administratives paritaires, qui président à l'évolution des carrières des agents...), et j'en passe.

Autant de moyens de désarmer celles et ceux qui font vivre la fonction publique, agents et organisations syndicales, mais aussi les administrés, premiers usagers de services en danger, désormais.

Je pense à la suppression des Perceptions annoncée par le projet de Réorganisation du réseau des Finances Publiques à l'horizon 2021.

Dans notre seul arrondissement, cela se traduira par la fermeture de huit Trésoreries dont celle de Marly. Notre Ville sera en outre rattachée au centre de Wallers.

Ainsi, les administrés ne pourront plus régler leurs impôts, amendes... ou obtenir renseignements et conseils auprès de leur centre des Finances Publics de proximité : un nouveau coup, inadmissible, porté aux services publics et à leurs usagers !

Toutes ces dispositions ont clairement pour objectif de faciliter les 120 000 suppressions d'emploi dans la Fonction publique annoncées par le Gouvernement (50 000 dans la Fonction publique d'Etat, 70 000 dans la territoriale ; sans compter les dizaines de milliers d'emplois menacés dans la Fonction publique hospitalière).

Nous ne pouvons accepter cette casse programmée de nos services publics. Les communes sont les foyers de la démocratie participative, héritées de la Révolution française, et leurs agents, des hommes et des femmes qui ont choisi de se mettre au service de la population et

ne peuvent être considérés comme des variables d'ajustement budgétaire !

Ainsi, tous les projets qui sortent de terre à Marly, aujourd'hui, sont le fruit du travail collectif des élus de votre Ville et des personnels municipaux.

De même que les services aux habitants développés au fil des années, toutes générations confondues. Ou bien encore la programmation sportive, culturelle ou festive dont vous connaissez la richesse.

C'est la raison pour laquelle je tiens à vous adresser ici, ce soir, un remerciement tout particulier pour votre investissement au quotidien, au bénéfice des Marlysiennes et Marlysiens.

Parce que nous connaissons les difficultés que vous rencontrez, parfois, dans l'exercice de vos missions, nous nous sommes toujours efforcés de vous accompagner au mieux, à travers, notamment, l'octroi de différents avantages que je rappellerai ici :

- Les avancements d'échelon et de grade – promotions internes – les revalorisations salariales ;
- Le régime indemnitaire attribué à environ 200 personnes au lieu de 28 antérieurement ;

(Revalorisation du régime indemnitaire en 2019 pour 74 agents)

- Le paiement du 13^{ème} mois conformément à la délibération de 1987 – sans retenue pour maladie ;
- La Nouvelle Bonification Indiciaire - attribution de droit - qui n'était pas attribuée antérieurement ;
- L'adhésion au régime des ASSEDIC ;
- L'adhésion au Pass Territorial PLURELYA ;
- La titularisation de 73 agents contractuels, avec comme conséquence sur le budget :

- L'avantage du 13^{ème} mois
- Le régime indemnitaire et selon les situations statutaires la NBI
- Une augmentation salariale (reprise des services antérieurs)
- Une évolution de la carrière (avancements d'échelon, de grade...)

Depuis 2009, 11 agents ont bénéficié d'un CDI conformément à la réglementation applicable à la fonction publique territoriale (dont 9 ont été titularisés et sont comptabilisés dans les 72).

- Sur la période 2018-2019, 20 agents ont été stagiairisés.
- Depuis 2008, 9 agents ont été promus à un grade supérieur suite à une réussite au concours.

J'en terminerai sur cette citation de Gabriel de Broglie, homme de lettres et historien :

*« Le service public n'est pas désincarné.
Ce sont des hommes et des femmes qui le font vivre,
c'est un esprit qui l'habite. »*